



C'est la rentrée avec le SNUipp **Suivi des élèves et évaluation**

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Vendredi 26 août 2016

Nouveaux outils de suivi et d'évaluation en maternelle

Deux outils sont mis en place pour rendre compte des acquis des élèves dans le cadre d'une évaluation dite positive : un carnet de suivi des apprentissages, dont le format est laissé à l'appréciation des équipes et une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin du cycle 1, qui fait l'objet d'un modèle national. Des documents sont mis à disposition sur Éduscol.

Elaborer les carnets de suivi ne s'improvise pas et le SNUipp-FSU invite les enseignants à prendre le temps nécessaire sur celui des APC. Il est aussi indispensable que l'institution organise la formation continue des enseignants sur les nouvelles formes d'évaluation et propose, comme le dit la circulaire de rentrée, un accompagnement des équipes à la mise en œuvre d'un outil cohérent.

Evaluation en élémentaire

En élémentaire, le LSUN (Livret scolaire Unique Numérique du CP à la 3^{ème}) remplace aussi bien le livret de compétences que tous les autres documents élaborés localement. Numérique, il sera utilisé jusqu'à la fin du collège et transmis aux familles plusieurs fois par an. Le niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est apprécié uniquement en fin de cycle. Les enseignants disposeront d'une banque d'outils d'évaluation disponible sur Eduscol. En cours de cycle, les modalités de l'évaluation sont laissées à l'appréciation des équipes.

Le SNUipp-FSU a demandé que toutes les garanties concernant la confidentialité des données de l'application soient apportées par le ministère. Des interrogations persistent sur l'intérêt pédagogique de cette application et sur la charge de travail supplémentaire qu'elle pourrait induire pour les enseignants.

Et ce que nous voulons voir changer ...

Le niveau des salaires des enseignants des écoles, les taux d'encadrement et les temps d'enseignement qui restent parmi les plus élevés en Europe, l'absence de formation continue malgré de nombreuses annonces...

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAÏE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER • POUR SOI-MÊME • POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST *Utile*



<https://adherer.snuipp.fr> 66 % de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.